

Peinture pour bardage et direct sur métal



Définition

Peinture antirouille en phase aqueuse demi-brillante pour la protection des métaux et alliages métalliques ferreux et non ferreux.

Destination

Peinture pour surfaces verticales extérieures, pour tout support métallique ferreux et non ferreux. Les supports adéquats sont le fer, l'acier, l'acier galvanisé, l'aluminium, les bardages extérieurs peints.

Propriétés

- Excellent pouvoir antirouille.
- Excellente résistance à la corrosion.
- Film dur et adhérent.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré DS 2,5.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage, brossage à la brosse métallique.
- En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Appliquer, en général 2 couches de 40 microns secs chacune.
- Sur métal brut, appliquer 2 couches de BATIR PEINTURE BARDAGE. En extérieur pour prolonger la durée de vie de l'ouvrage, imprimer le support avec un primaire adapté et 2 couches de BATIR PEINTURE BARDAGE.
- Sur support rouillé, appliquer NET ROUILLE afin de convertir la rouille puis imprimer avec AREX HYDRO puis appliquer ZICOR HYDRO.

Brosse et rouleau

- Ne pas diluer.

Airless

- Ne pas diluer.

Pistolet

- Diluer de 4 à 6 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Satiné à demi-brillant.

Brillant spéculaire

Entre 50 et 70 sous 60°.

Teintes

Blanc, pastel série 1, foncé série 2.

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres et 10 litres.

Liant

Résine acrylique en phase aqueuse.

Densité

Blanc et série 1 : 1,23 kg/dm³.

Série 2 : 1,06 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 20 minutes.
- Sec : 2 heures.
- Recouvrable : 8 heures.

Extrait sec

En poids : 49 %.

En volume : 37 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

9 à 11 m²/l pour une épaisseur sèche de 40 microns secs.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

Assurance

ZICOR HYDRO est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Hygiène et sécurité

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'ingestion : appeler immédiatement un Centre Anti-Poison ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et au savon/se doucher. En cas d'inhalation : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Réglementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/d) : 80 g/l. Ce produit contient moins de 30 g/l de COV.

Déchets

Eviter le rejet dans l'environnement.

Eliminer le contenu/récipient comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

CED : 080111*/150110*.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr